

22237 - Les conditions d'une bonne œuvre

La question

Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour qu'une œuvre soit bonne ?

La réponse détaillée

Cheikh ach-Chinquiti a dit : « Sa parole dans ce saint verset : **«croyants qui font de bonnes œuvres»** (Coran, 18 : 2) est expliquée par d'autres versets qui indiquent que l'action n'est jugée bonne qu'à la réunion de trois choses :

La première consiste dans la conformité de l'action à l'enseignement du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Car est mauvaise toute action contraire à son enseignement. Bien plus, elle est fausse . À ce propos le Très Haut dit : **«Prenez ce que le Messager vous donne...»** (Coran, 59 : 7) et dit : **«- Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah.»** (Coran, 4 : 80) et dit : **«Ou bien auraient- ils des associés (à Allah) qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu' Allah n' a jamais permises?»** (Coran, 42 : 21) et d'autres versets.

La deuxième consiste dans la sincérité qui anime l'auteur de l'action dans ses rapports avec Allah. Car le Très Haut dit : **«Il ne leur a été commandé, cependant, que d' adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif. »** (Coran, 98 : 5) et dit : **«Dis: "Il m' a été ordonné d' adorer Allah en Lui vouant exclusivement le culte,- et il m' a été ordonné d' être le premier des Musulmans.- Dis: "Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtiment d' un jour terrible".- Dis: "C' est Allah que j' adore, et Lui voue exclusivement mon culte.- Adorez donc, en dehors de Lui, qui vous voudrez!"»** (Coran, 39 : 11-15) et d'autres versets.

La troisième consiste dans le fait de fonder l'action sur la base de l'adhésion à une foi correcte. En effet, l'œuvre (humaine) est comme un toit et la foi comme sa base. À ce propos le Très Haut dit : **«Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant... »** (Coran, 16 : 97). Aussi fait-il dépendre la bonté de l'œuvre de la croyance de son auteur. Cette dépendance est expliquée par de nombreux versets comme celui dans lequel Il dit à propos des

actions des incrédules : « **Nous avons considéré l' œuvre qu' ils ont accomplie et Nous l' avons réduite en poussière éparpillée.** » (Coran, 25 : 23) et : « **leurs actions sont comme un mirage ..** » (Coran 24 : 39) et : «- **Les œuvres de ceux qui ont mécré en leur Seigneur sont comparables à de la cendre violement frappée par le vent.** » (Coran, 14 : 18) et d'autres versets que nous avons déjà expliqués.